



Journal de projet

Depuis 2008 la Mairie d'Ortaffa, juwi EnR et Christophe Koch, gérant de Shandong's star, son partenaire sur le territoire, élaborent un projet innovant alliant production d'énergies renouvelables et redynamisation de l'activité agricole et viticole. Préoccupés par l'abandon progressif de cette zone (faible valeur agronomique, arrachage des vignes et parcellement défavorable) les partenaires travaillent en étroite collaboration pour développer un projet dont les avantages sont partagés sur le territoire. En effet la charte viticole déjà conclue avec les exploitants de la commune aura permis de replanter plus de 40 hectares de vignes et le futur parc photovoltaïque d'Ortaffa accueillera sur son site des activités d'apiculture et d'élevage ovin. Lauréat de l'appel d'offres organisé par la CRE en 2012 le projet entrera à l'automne dans une phase de financement, puis les travaux commenceront et l'installation finale verra le jour et sera mise en service fin 2013.

Ortaffa: Un projet innovant – fruit de la concertation



Vue aérienne: simulation visuelle de l'implantation des panneaux photovoltaïques

Caractéristiques du projet

Informations générales

- Superficie
 - 68 hectares : emprise du parc photovoltaïque
 - 21 hectares couverts par les panneaux
- Puissance totale : 25 MWc

Production annuelle

- Electricité produite: 35 millions de kWh
- Consommation domestique équivalente: 15 000 habitants ¹

Bilan environnemental

Tout au long de la phase d'exploitation, la production d'énergie ne consommera aucun combustible et n'émettra aucun gaz à effet de serre.

Après 30 ans d'exploitation

- 310 172 tonnes de CO₂ évitées ²
- 6 550 tonnes de fioul lourd économisées (à production électrique équivalente en centrale thermique)³
- 19 tonnes d'uranium brut non consommées ⁴
- 14 tonnes de déchets radioactifs à stocker évitées (à production électrique équivalente en centrale nucléaire)⁵

Historique du projet

date	étape
Juin 2008	Délibération favorable de la commune
Décembre 2009	Dépôt du permis de construire
Du 16 octobre 2010 au 22 octobre 2010	Enquête publique
8 novembre 2010	Obtention du permis de construire
Du 14 février 2011 au 30 juillet 2011	Réalisation des diagnostics archéologiques
Février 2012	Dépôt du dossier d'appel d'offres
Août 2012	Lauréat de l'appel d'offres
De septembre 2012 à début 2013	Financement et préparation de la construction
Début 2013	Lancement des travaux
Fin 2013	Mise en service de l'installation photovoltaïque

Les engagements liés à l'appel d'offres:

- L'utilisation de modules First Solar fabriqués en Europe
- Un engagement de R&D (recherche et développement) pour un montant de 1,37M€
- Une garantie bancaire pour le démantèlement pour un montant de 750 000€

¹ 2300 kWh par habitant : chauffage, eau chaude et cuisson compris. Sources : INSEE, ADEME et DGEC - 2006.

² Selon le communiqué du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire du 15 février 2008 : 300gr de CO₂/kWh.

³ Rapport DGEC décembre 2003 « Coûts de référence de la production électrique » (240 tonnes de fioul lourd par GWh).

⁴ Rapports de la DGEC et de RTE 2006 (18,6 kilos d'uranium avant enrichissement par GWh).

⁵ Rapport d'activité EDF 2006 (13,4 g par MWh démantèlement compris).

La charte viticole

Le projet s'articule autour de 2 volets indissociables : un parc photovoltaïque et un projet de restructuration agricole de la zone, formalisé notamment par la signature d'une charte viticole entre la commune d'Ortaffa et juwi EnR.

Cette charte précise les actions mises en place afin qu'aucune superficie de vigne ne soit perdue du fait de la construction du parc photovoltaïque :

- Pour chaque hectare de vigne arrachée, 4.000 pieds de vigne (en partie financés par juwi EnR) seront mis à la disposition des viticulteurs. Dans ce cadre, ce sont 43 hectares de vignes (160.000 plants) qui seront replantés sur les meilleurs terroirs d'Ortaffa et du canton, avec des cépages et des porte-greffes adaptés.
- Pour les exploitants qui ne peuvent ou ne veulent pas replanter, tout en souhaitant pérenniser leur activité d'exploitants agricoles, juwi EnR a mis en place une procédure d'aide aux investissements destinée à moderniser et développer les exploitations (adaptation au marché, modernisation du matériel ou diminution du bilan carbone).

L'élevage ovin et apicole

Le projet sera découpé en plusieurs parcs indépendants et une cinquantaine d'hectares seraensemencée en variété fourragère. Cette surface sera pâturée par un troupeau ovin, de race « Rouge du Roussillon » (race locale menacée), dans le cadre d'une convention établie entre juwi EnR et un éleveur du secteur. Le découpage du projet en parcs permettra au berger de gérer au mieux son troupeau et d'optimiser le pâturage.

Une partie de la zone non couverte par des panneaux seraensemencée en espèces mellifères et mise à disposition d'un jeune apiculteur qui pourra y installer 200 ruches environ. De plus, juwi accordera une aide financière pour l'installation de cet apiculteur, qui servira à l'achat de reines et d'essaims sélectionnés et certifiés (relance de l'abeille noire du Roussillon) ainsi que de matériel apicole (ruche, matériel de collecte et de transformation).

Un exemple de projet en terres agricoles - par juwi EnR

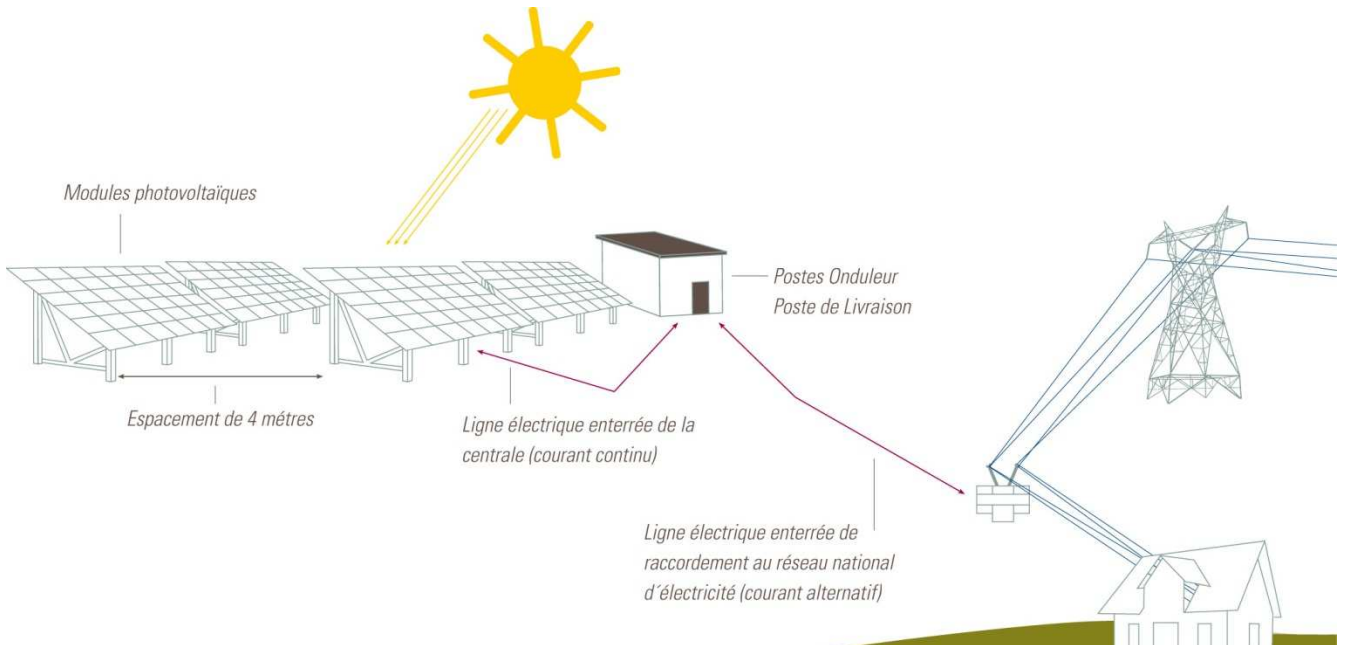


Parc photovoltaïque de Mios – 8,5MWc

« En 1999 et 2009, à cause des tempêtes, notre groupement familial a perdu des dizaines d'hectares. Sur ces parcelles dévastées il a fallu diversifier les plantations pour faire face à ces catastrophes naturelles. L'implantation d'une ferme solaire est une diversification providentielle : ici on plante désormais des panneaux solaires. Cela ne dénature, ni n'appauvrit la terre. L'agriculture et le développement des énergies renouvelables sont compatibles et ici tout le monde y gagne. »

Yves Jacquin Depeyre, Président du Groupement Forestier Jacquin Depeyre et propriétaire de la centrale photovoltaïque de Caudos

Un parc photovoltaïque : comment ça marche ?



juwi EnR un acteur incontournable des énergies renouvelables

➤ Plus de 10 ans d'expérience

Depuis 2001, juwi EnR développe des projets éoliens et solaires. De la conception au démantèlement du site juwi EnR maîtrise toutes les étapes d'un projet d'énergies renouvelables. Nos 18 parcs éoliens et solaires en exploitation témoignent de nos compétences et de notre professionnalisme.

➤ Chiffres clés

- 40 MWc solaires installés en France
- 46,5 MWc solaires en construction fin 2012 dont 36,5MWc lauréats de l'appel d'offres
- 74MW éoliens installés
- CA 2011 : 90,9 M€

➤ 100% d'énergies renouvelables

juwi EnR, filiale française du groupe international juwi est fidèle à la vision de sa maison mère et propose depuis plus de 15 ans des solutions conjuguant toutes les sources d'énergies renouvelables pour répondre à 100% des besoins en énergie.

Vos contacts

- Delphine Guinet • Chef de projet
guinet@juwi.fr • 06 77 46 76 68
- Rémi Suzanne • Chef de projet
suzanne@juwi.fr • 06 45 17 68 78

